

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 14 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 14 mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), E ROCHE, J SOUBEYRAND, M THINON, P MAISONNEUVE JM DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, F CHASSON (proc de M CEYSSON), A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIEILHE, M TAUPENAS et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52  
Présents : 43  
Procurations : 2  
Votants : 45  
Absents : 7

Date de convocation : 8/03/2023

**Secrétaire de séance :** P MAISONNEUVE

**Absents :** K ESSAYAR, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERLAL, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, A CHARROUD.

**En présence des suppléants non votants :** B LADRAY et JP MARRON

**Objet :** Tableau des emplois et effectifs.

Les mouvements à venir des effectifs et des emplois nécessitent de modifier le tableau des effectifs et des emplois de la collectivité. Il s'agit principalement de modifications liées à la promotion et la valorisation des parcours professionnels inscrites dans les lignes directrices de gestion.

**1 Filière administrative**

Création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet au 1<sup>er</sup> mai 2023 suite à la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Ce poste correspond à un avancement de grade suite à la réussite au concours.

Création de deux postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 suite à la suppression de deux postes d'adjoint administratif à temps non complet. Ces postes liés aux Espaces France Services correspondent à la mise en adéquation du tableau des effectifs pour occuper deux emplois permanents par des agents contractuels.

**2 Filière technique**

Création d'un poste de technicien territorial à temps complet au 1<sup>er</sup> mai 2023 suite à la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal.

Cette création fait suite à un avancement de grade par promotion interne suite à l'inscription sur liste d'aptitude au grade de technicien territorial.

Création de deux postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet au 1<sup>er</sup> mai 2023 suite à la suppression de deux postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Ces postes correspondent à des avancements de grade.

**3 Filière culturelle**

Création de deux postes d'adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet au 1<sup>er</sup> mai 2023 suite à la suppression de deux postes d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Ces postes correspondent à des avancements de grade.

#### **4 Filière médico-sociale**

Création d'un poste d'auxiliaire puéricultrice à temps non complet contractuel sur emploi permanent à compter du 26 juillet 2023. Ce poste correspond à la pérennisation d'un agent contractuel au sein de la crèche les « Minipouces ».

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :**

- D'autoriser le Président à modifier le tableau des emplois et des effectifs conformément aux éléments évoqués ci-dessus et tel qu'annexé à la présente.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 15 mars 2023  
Le Président, Max TOURVIEILHE

